



***PROCES-VERBAL REUNION DE CONSEIL  
DU 9 DECEMBRE 2025***

**Convocation** 2 décembre 2025 - Séance ouverte à 19h40

Nathalie Vannier a été élue secrétaire de séance à l'unanimité

**Présents** : Christopher CORNU, Daniel GRILLET, Angélique MAITRE, Sandrine RECOUVREUX, Nathalie VANNIER

**Absents excusés** :

Amélie BERTAND a donné procuration à Angélique MAITRE

Johan MAGNIN a donné procuration à Nathalie VANNIER

Jérôme JACQUOT a donné procuration à Christopher CORNU

Le quorum est atteint

**1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. le Maire rappelle l'ordre du jour

- 1 Approbation ordre du jour
- 2 Approbation procès-verbal du 5 novembre 2025
- 3 Validation des projets de délibérations sur la rémunération du personnel après avis du Comité Technique du Centre de Gestion (heures complémentaires et annualisation)
- 4 Délibération autorisant l'engagement des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits ouverts en 2025 avant le vote du budget 2026.
- 5 Demandes de subventions concernant :
  - La création d'un déplacement doux
  - La création de 2 accès PMR
  - La mise en place d'une vidéo protection
- 6 Présentation des études de faisabilité demandées par le SIVOS pour le projet école
- 7 Point sur les travaux en cours et à venir
- 8 Informations et questions diverses

**Celui-ci est adopté à l'unanimité.**

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	5	3	8		

## **2) LECTURE ET APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 5 NOVEMBRE 2025**

Après lecture, celui-ci est modifié à la demande de Daniel GRILLET qui souhaite que soient ajoutées les réunions auxquelles il a participé.

**Ainsi corrigé, le procès-verbal est adopté à l'unanimité**

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	5	3	8		

## **3) VALIDATION DES PROJETS DE DELIBERATIONS SUR LA REMUNERATION DU PERSONNEL APRES AVIS DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL DU CENTRE DE GESTION (HEURES COMPLEMENTAIRES ET ANNUALISATION)**

Le Maire explique que les mesures qui concernent la rémunération des agents territoriaux doivent impérativement être soumises à l'avis du Comité Social Territorial du Centre des gestion du Jura.

*Le Comité social territorial (CST) est une instance chargée de l'examen des questions collectives concernant l'organisation du travail, ainsi que des questions concernant les conditions de travail dans les collectivités territoriales et établissements publics.*

Ainsi 2 projets de délibérations dont l'un porte sur l'annualisation de la rémunération des agents de la commune et l'autre sur le paiement de heures complémentaires sans majoration ont obtenu un avis favorable lors de la réunion de cette instance en date du 4 décembre dernier

Il convient donc que valider ces mesures par le Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal à l'unanimité**

**- VALIDE la mise en place de l'annualisation**

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	5	3	8		

**Le Conseil Municipal à l'unanimité**

**- VALIDE la mise en place du paiement des heures complémentaires sans majoration.**

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	5	3	8		

## **4) DELIBERATION AUTORISANT L'ENGAGEMENT DES DEPENSES**

**D'INVESTISSEMENT A HAUTEUR DE 25% DES CREDITS OUVERTS EN 2025 AVANT LE VOTE DU BUDGET 2026**

Le Maire explique qu'il convient de prendre une délibération l'autorisant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (défini par la loi)

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité

**AUTORISE l'engagement des dépenses d'investissement à hauteur des 25 % des crédits ouverts avant le vote du budget 2026**

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	5	3	8		

## **5) DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire explique que certains projets sont éligibles à la DETR et peut-être à l'Aide Aux Territoires, il s'agit de la création d'un cheminement doux, la création d'accès pour personnes à mobilité réduite à l'ancienne poste et la mise en place de vidéoprotection

- En ce qui concerne la création d'un cheminement doux pour l'aire de jeux derrière la salle des fêtes, il présente un devis de l'entreprise BONNOT John Denis TP qui s'élève à 9 100 € HT

**Après discussion, le Conseil à l'unanimité**

- DECIDE de solliciter une subvention au titre de la DETR pour le projet de création d'un déplacement doux à l'arrière de la salle des fêtes**
- MANDATE de Maire à faire les démarches nécessaires.**

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	5	3	8		

**Après discussion, le Conseil à l'unanimité**

- DECIDE de solliciter une subvention au titre de l'Aide Aux Territoires pour le projet de création d'un déplacement doux à l'arrière de la salle des fêtes**
- MANDATE de Maire à faire les démarches nécessaires.**

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	5	3	8		

- En ce qui concerne la création d'un accès PMR à l'ancienne poste, il présente les devis des entreprises DELARCHE et FILLON MAILLET pour un montant total de 44 523 € HT

**Après discussion, le Conseil à l'unanimité**

- DECIDE de solliciter une subvention au titre de la DETR pour le projet de création d'un accès PMR à l'ancienne Poste**

**- MANDATE de Maire à faire les démarches nécessaires.**

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	5	3	8		

**Après discussion, le Conseil à l'unanimité**

**- DECIDE de solliciter une subvention au titre de l'Aide Aux Territoires pour le projet de création de création d'un accès PMR à l'ancienne Poste**

**- MANDATE de Maire à faire les démarches nécessaires.**

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	5	3	8		

- c) En ce qui concerne l'installation de la vidéoprotection, il présente le devis de l'entreprise Protect Alarm d'un montant de 11700 € HT

**Après discussion, le Conseil à l'unanimité**

**- DECIDE de solliciter une subvention au titre de la DETR pour le projet d'installation de vidéoprotection**

**- MANDATE de Maire à faire les démarches nécessaires.**

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	5	3	8		

**Après discussion, le Conseil à l'unanimité**

**- DECIDE de solliciter une subvention au titre de l'Aide Aux Territoires pour le projet d'installation de vidéoprotection**

**- MANDATE de Maire à faire les démarches nécessaires.**

NBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 8	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	5	3	8		

## **6) PRESENTATION DES ETUDES DE FAISABILITE DEMANDEES PAR LE SIVOS POUR LE PROJET ECOLE,**

Aucune délibération n'est à prendre, seul le SIVOS doit statuer. Néanmoins, s'agissant d'un projet important pour l'avenir de la commune tant sur le plan humain que financier, il convient d'informer l'ensemble du Conseil sur le projet pour que les délégués suivent l'avis général quant au choix du projet.

Les délégués du SIVOS : Christopher CORNU et Nathalie VANNIER présentent les 2 projets ;

Voici en résumé les projets :

*PROJET 1 :*

- réhabilitation complète du rez-de-chaussée de « l'ancien bâtiment » avec agrandissement,
- réhabilitation de la moitié de l'étage
- modification du toit terrasse du « nouveau bâtiment »

*PROJET 2 :*

- réhabilitation complète sur les 2 niveaux de l'ancien bâtiment avec agrandissement
- pas de travaux sur le toit du nouveau bâtiment qui serait entièrement dédié aux activités périscolaires dont la CCBHS a la charge.

Après avoir entendu ces explications, les membres du conseil municipal préfèreraient voir aboutir le projet n° 2

## **7) POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ET A VENIR**

M. le Maire fait le point sur les travaux :

- Garage ancienne gendarmerie terminé : l'entreprise Pierre Ponsot a terminé le bardage
- Salle des Fêtes : l'entreprise Palanghi a terminé la maçonnerie et a dû modifier les sorties et écoulements des égouts. L'entreprise Delarche a réalisé les travaux de terrassement nécessaires à la modification de l'emplacement du compteur électrique.
- Eglise : pour rappel, le bruleur de la chaudière est à changer mais l'entreprise IMTC n'interviendra pas sans un contrôle amiante préalable. L'entreprise AGENDA, en charge de ce type de contrôle interviendra au cours de la 1ère quinzaine de janvier.
- Voirie : Mise en place d'un bi-couche impasse du Meix en cours par BONNOT TP et mise en place une protection anti-chute

- Réserve incendie impasse des chênes : réunion le 1<sup>er</sup> décembre avec l'adjudant Lauriot, l'entreprise LAMARD TP, le fournisseur de la cuve, il a été convenu que l'installation de la réserve incendie se fera le 18 décembre 2025 préparation du chantier par LAMARD TP le 10 décembre

L'entreprise Gabriel PROST est intervenue avec l'aide de LAMARD TP pour nettoyer la parcelle , une place de stockage de bois pourrait être créée dans cette zone, nous attendons l'aval de l'ONF

- suite tempête, Rue des Forges, l'élagage a été réalisé par l'entreprise TREE Home.

Malgré deux demandes d'intervention, ENEDIS n'est toujours pas venu réparer les fils afin que l'éclairage public soit rétabli.

- En raison de la présence d'un poteau électrique sur les parcelles à vendre Place du Champ de Mars ; le réseau électrique a été modifié, on attend que le sol s'assèche pour évacuer le poteau laissé au milieu de la parcelle

- broyage branchages : on attend une proposition de BCFC (Bois et Connex Bourgogne Franche Comté)

- problèmes électriques sur portail gendarmerie, après vérification par un électricien c'est l'installation de la lampe radar sur le portail qui faisait cour circuit.

## **8) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

**Personnel** : lors de son entretien professionnel, il a été convenu avec l'agent technique un renouvellement de contrat pour une période de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Droit de préemption** : M. le Maire informe le conseil qu'il n'a pas user de son droit de préemption pour la vente du bien situé 24 rue du Revermont, parcelle ZC 234

### **Bilan Urbanisme à ce jour**

- 3 demandes de certificat d'urbanisme
- 24 déclarations préalables
- 5 permis de construire

### **Bilan Etat Civil à ce jour**

- 6 naissances (3 filles et 3 garçons)
- 2 mariages
- 3 décès

et 2 baptêmes civils

**Affouage** : distribution le 12 novembre par M. Daniel GRILLET ; 20 affouagistes cette année.

**Mails** : la secrétaire vous envoie régulièrement des liens de l'AMJ concernant des Webinaires, je vous invite à en prendre connaissance

A la suite de la **tempête de juillet**, des arbres le long de la voie verte ont endommagé une clôture agricole vers le Moulin, un arrangement amiable a été trouvé.

**Réunions auxquelles M. le Maire a participé :**

- Le 6 novembre : conseil d'école : bilan rentrée
- Le 13 novembre : réunion conseil communautaire à Brèry : bilan financier et actions de 2025
- Le 20 novembre : réunion SIVOS avec Nathalie VANNIER ; présence des maires des communes adhérentes : explications en détail des 2 projets école
- Le 4 décembre : une réunion d'information sur l'organisation des élections municipales 2026 organisée par les services de la préfecture ; la secrétaire de mairie était également présente
- Le 5 décembre : AG association de pêche de Chaumergy, bilan année 2025

**Réunions et webinaires auxquels M. le 1<sup>er</sup> adjoint a participé :**

- Le 12 novembre : vente de bois ONF en webinaire : les chênes n'ont pas été vendus au prix espéré, mais l'ONF a reçu une offre à 122.45 € de chez LBSA
- Le 24 novembre : réunion à Sailenard avec EPAGE,
- Le 1<sup>er</sup> décembre : webinaire organisé par l'AMJ sur le thème « la fin de mandat »
- Le 2 décembre : réunion SICTOM, bilan de l'année et tarifs 2026 qui resteront les mêmes qu'en 2025
- Le 8 décembre, webinaire les communes forestières de France, risques forestiers

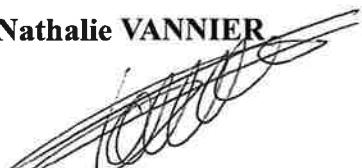
**Autres réunions :**

- Le 25 novembre : Angélique MAITRE à Poligny sur les Nuits Rebelles, Chaumergy sera le village d'ouverture le vendredi 28 mai 2026.

Séance levée à 21h55

**La secrétaire**

**Nathalie VANNIER**



**Le Maire**

**Christopher CORNU**

